



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aéroports

Question au Gouvernement n° 3157

Texte de la question

TROISIÈME AÉROPORT DU BASSIN PARISIEN

M. le président. La parole est à M. Gilles de Robien, pour le groupe UDF.

M. Gilles de Robien. Monsieur le Premier ministre, depuis l'annonce du site de Chaulnes comme troisième aéroport possible de la région parisienne, une réprobation quasi unanime s'est manifestée dans la France entière. (*« Non ! » et exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste.*)

Mme Odette Grzegorzulka. Ce n'est pas vrai !

M. Gilles de Robien. Cette annonce a même soulevé des interrogations au sein du gouvernement, de la DATAR et de la délégation parlementaire de l'Assemblée nationale à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Mme Odette Grzegorzulka. C'est faux !

M. Gilles de Robien. Les riverains des actuels aéroports parisiens attendaient des propositions ; or ils se voient imposer une troisième piste et un nouveau couloir aérien à Orly, une quatrième piste à Roissy !

En Picardie, monsieur le Premier ministre, la réprobation est quasi unanime.

M. Maxime Gremetz et Mme Odette Grzegorzulka. C'est faux !

M. Gilles de Robien. Pratiquement tous les élus, sauf ceux qui sont aux ordres (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste*), rejettent ce projet.

Le 2 décembre, 10 000 personnes ont manifesté à Chaulnes, et, le 9 décembre, la population s'est prononcée massivement contre cette implantation : 91 % de « non » pour un taux de participation supérieur à 61 %.

M. Maxime Gremetz. Pas à Amiens !

M. Gilles de Robien. Je soulignerai enfin l'émotion qui suscite en Europe l'atteinte sans précédent qui pourrait être portée aux cimetières militaires des deux dernières guerres mondiales. (*« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste.*)

Ça vous fait sourire, pas nous ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste.*)

Tous ces mécontentements démontrent combien une telle annonce était hâtive, combien la démocratie a été absente en cette affaire, et combien la concertation était un leurre. Vous n'avez écouté ni les populations, ni leurs élus !

Désormais, monsieur le Premier ministre, vous ne pouvez plus ignorer la réalité. Aussi, allez-vous reconsidérer votre position ? Allez-vous engager une vraie réflexion pour optimiser l'ensemble des infrastructures existantes, y compris en étudiant des modes de transports alternatifs, pour soulager Roissy, Orly et la Picardie ?

(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Monsieur le député, selon un vieil adage, gouverner c'est prévoir, et prévoir c'est décider !

Eh bien, nous avons pris la décision que vous évoquez en fonction de l'intérêt général, rejetant toute approche politicienne *(Exclamations sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants)* qui aurait consisté, comme certains le souhaitent, à la retarder.

Je suis d'autant plus surpris de votre question, monsieur le député, que, avant 1997, si j'en crois *Le Courrier picard*, vous étiez favorable à une telle décision. *(« Eh oui ! » et applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)*

M. Gilles de Robien. Ce n'est pas vrai !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Et vous n'étiez pas le seul.

Vous pouvez toujours dire « ce n'est pas vrai », mais le compte rendu d'une délibération du conseil municipal d'Amiens,...

M. Maxime Gremetz. Absolument ! Je le confirme !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. ... que vous êtes libre de communiquer ou pas,...

M. Stéphane Alaïze. De Robien, démagogique !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. ... montre que vous étiez favorable à une telle décision car vous considériez qu'il fallait aller vers un troisième aéroport, une troisième plate-forme, dans le grand bassin parisien.

M. Gilles de Robien. C'est faux !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Et, pour appuyer votre position, vous avanciez des arguments économiques et la possibilité de créer des emplois.

M. Gilles de Robien. C'est faux !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Non, ce n'est pas faux, et vous le savez.

M. Gilles de Robien. Dites la vérité !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Eh bien, je vais vous la dire, la vérité : selon *Le Courrier picard* du 19 novembre dernier, en 1996, M. Baur et M. de Robien étaient favorables à l'implantation de cet aéroport en Picardie ! *(Rires et applaudissements sur plusieurs bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)*

M. Gilles de Robien. Ce n'est pas vrai !

M. Franck Borotra. Vous mentez, monsieur le ministre !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Sur le plan de la démarche démocratique, puisque vous soulevez cette question, monsieur de Robien,...

M. Gilles de Robien. Vous polémiquez !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Non, je ne polémique pas. Sur le plan de la démarche démocratique, disais-je, un débat public a été organisé, alors qu'avant 1997, l'éventuelle implantation du troisième aéroport à Beauvilliers n'avait pas fait l'objet d'un tel débat.

M. Alain Calmat. Pourtant, M. de Robien était d'accord !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Nous avons dit, nous, que, les consultations

auraient lieu, y compris autour de Chaulnes, et elles auront lieu.

Nous développerons aussi les aéroports de province...

M. Gilles de Robien. C'est faux !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Cela vous énerve que je fasse de tels rappels, monsieur de Robien. C'est significatif de votre état d'esprit.

Cet aéroport sera non seulement réalisé à terme, c'est-à-dire...

M. Philippe Briand. Après les élections !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. ... dans quinze ou vingt ans, après que les aéroports de province auront été développés, mais nous le réaliserons aussi avec le souci de protéger l'environnement et de préserver les intérêts des propriétaires et des populations les plus directement concernés.

M. Philippe Briand. La population ne veut pas de cet aéroport !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. En ce qui concerne les nécropoles nationales et étrangères,...

M. Philippe Briand. Vous allez les mettre chez les autres !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. ... je vous indique que M. le Premier ministre a écrit à ce propos à son homologue anglais et que, bien entendu, le devoir de mémoire sera respecté.

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Franck Borotra. menteur ! Un mensonge ne constitue pas une réponse !

M. le président. Evitez l'invective, monsieur Borotra, cela ne sert à rien ! *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

M. Franck Borotra. Nous ne pouvons pas laisser dire des contrevérités !

M. Philippe Brians. Que les ministres évitent donc de mentir !

M. Jean-Claude Lenoir. Je n'ai jamais vu un aussi mauvais président !

Données clés

Auteur : [M. Gilles de Robien](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3157

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2001

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 décembre 2001